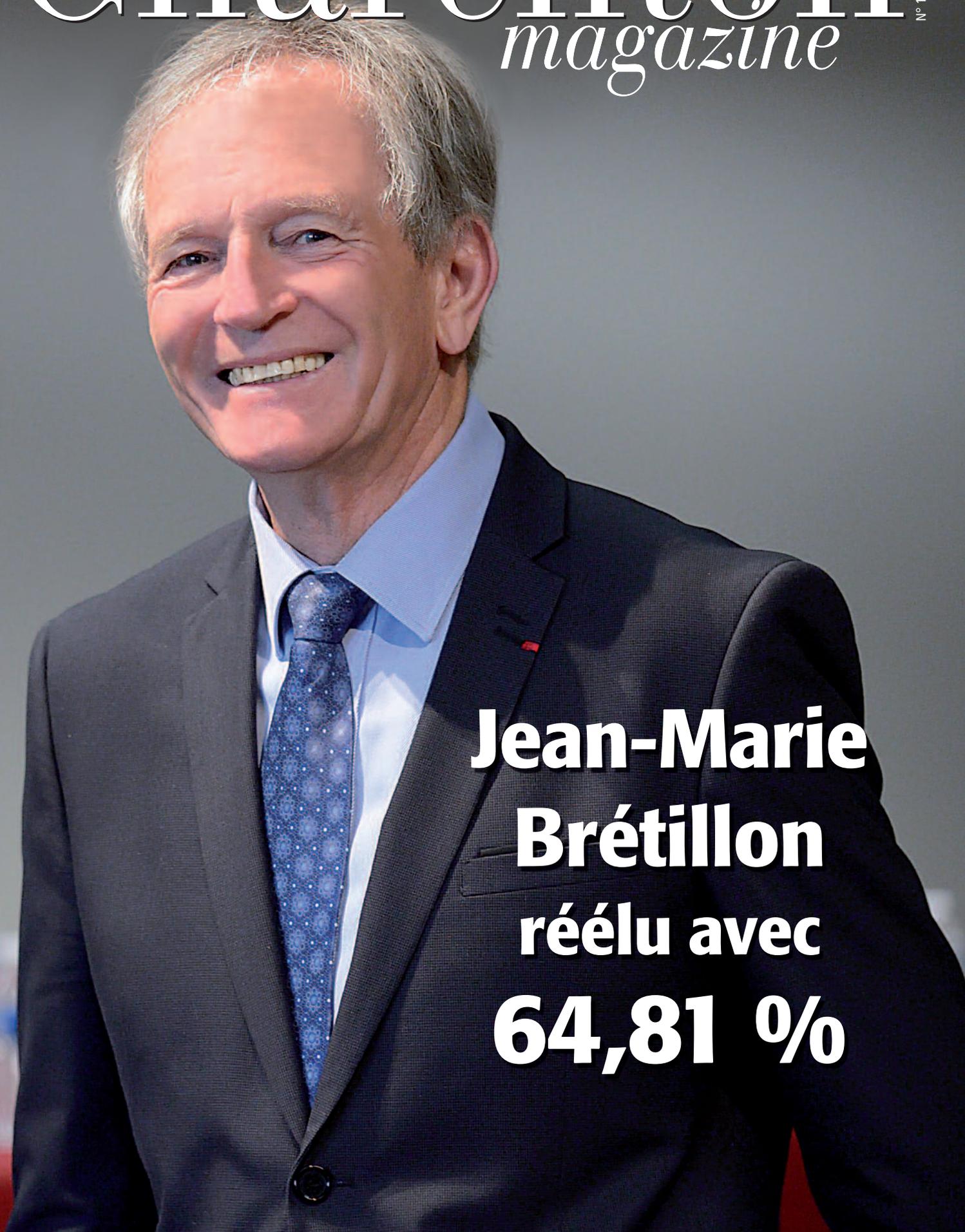


Charenton

magazine

N° 189 - SPÉCIAL ÉLECTIONS



**Jean-Marie
Brétillon
réélu avec
64,81 %**

**Les résultats
et les images
du scrutin du
23 mars 2014**

4

8

**Retour en images sur
le Conseil municipal d'installation**

10



**Le Conseil municipal
et les membres des
commissions**

14

Les priorités du mandat

16



**Interview de
Jean-Marie
Brétilion**

19

Tribunes de libre expression

20

Actualités communautaires



SOMMAIRE

Spécial Élections N° 189

Charenton magazine N° 189 - Spécial Élections

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Marion Fuzon - Céline Lormier**

Photos : **P. Bergeron - M. Fuzon - Fotolia - Y. Lastes - JP. Le Nai - C. Lormier**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**

OFFICIEL

Les résultats dans notre circonscription

Comme à Charenton, un tour de scrutin aura suffi pour que les Maires sortants de Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice soient largement reconduits par les habitants de notre circonscription.



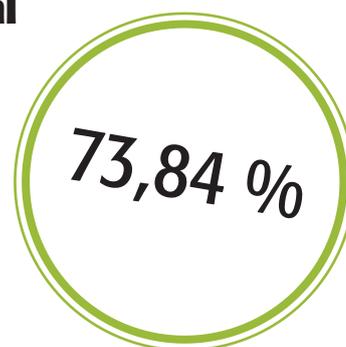
Christian CAMBON

La liste **Union de la Droite** obtient au **Conseil municipal** de **Saint-Maurice** **30 sièges sur 33.**



Michel HERBILLON

La liste **Union pour un Mouvement Populaire** obtient au **Conseil municipal** de **Maisons-Alfort** **41 sièges sur 45.**



Olivier DOSNE

La liste **Union de la Droite** obtient au **Conseil municipal** de **Joinville-le-Pont** **26 sièges sur 33.**



© DR

Un bilan et des propositions pour l'avenir plébiscités

RÉSULTATS DU SCRUTIN DU DIMANCHE 23 MARS 2014

	Bureau	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Blancs et nuls	Nombre de suffrages exprimés
1	Espace Toffoli	1 054	608	17	591
2	Hôtel de Ville	1 035	568	26	542
3	Ecole des 4 Vents	841	488	17	471
4	Ecole A. Briand	1 014	546	9	537
5	Ecole A. Briand	933	575	20	555
6	Ecole A. Briand	970	587	16	571
7	Ecole A. Briand	1 029	596	16	580
8	Ecole Conflans	997	584	17	567
9	CES La Cerisaie	899	521	23	498
10	CES La Cerisaie	804	441	16	425
11	Ecole Valmy élémentaire	1 119	605	21	584
12	Ecole Valmy maternelle	1 112	645	11	634
13	Ecole Port aux Lions	1 009	438	24	414
14	Ecole Port aux Lions	1 035	478	16	462
15	Ecole La Cerisaie	854	426	12	414
16	Ecole Desnos	1 190	604	17	587
17	Ecole Valmy maternelle	1 025	555	22	533
18	Ecole Pasteur	841	481	14	467
19	Espace Toffoli	1 050	618	26	592
20	Ecole Pasteur	822	463	19	444
	Totaux	19 633	10 827	359	10 468

Si les médias ne cessent de rappeler combien les résultats de ces élections municipales et communautaires sont lourdes de sens et de conséquences pour la politique menée au niveau national, il n'en demeure pas moins que dans bon nombre de villes comme Charenton, les scrutins ont tout simplement permis aux citoyens de **réaffirmer leur confiance en leur maire et leur volonté de poursuivre le chemin engagé** depuis un ou plusieurs mandats.

C'est dans le cadre d'un contexte résolument ancré dans le local et d'une reconnaissance du travail mené ces dernières années que s'inscrit la **réélection, dès le 1^{er} tour, de Jean-Marie Brétilon à la tête de la liste "Charenton demain", avec 64,81%** des voix, un résultat sans précédent pour le Maire de Charenton et ses colistiers. Ils obtiennent ainsi **30 sièges sur les 35 que compte le Conseil municipal**. La liste "Charenton Avant tout", menée par Gilles-Maurice Bellaïche, obtient, quant à elle, 3 sièges, tandis que les listes "Pour Charenton, l'humain et l'écologie" et "Charenton Ambition" se partagent les 2 sièges restants.

Pour Charenton, l'Humain et l'Ecologie		Charenton Avant Tout		Charenton Ambition		Charenton Demain	
58	9,81 %	84	14,21 %	66	11,17 %	383	64,81 %
71	13,10 %	91	16,79 %	46	8,49 %	334	61,62 %
74	15,71 %	92	19,53 %	43	9,13 %	262	55,63 %
48	8,94 %	86	16,01 %	39	7,26 %	364	67,78 %
79	14,23 %	78	14,05 %	54	9,73 %	344	61,98 %
71	12,43 %	65	11,38 %	58	10,16 %	377	66,02 %
42	7,24 %	75	12,93 %	47	8,10 %	416	71,72 %
58	10,23 %	70	12,35 %	48	8,47 %	391	68,96 %
32	6,43 %	86	17,27 %	52	10,44 %	328	65,86 %
23	5,41 %	88	20,71 %	43	10,12 %	271	63,76 %
33	5,65 %	92	15,75 %	54	9,25 %	405	69,35 %
56	8,83 %	111	17,51 %	56	8,83 %	411	64,83 %
52	12,56 %	103	24,88 %	37	8,94 %	222	53,62 %
46	9,96 %	108	23,38 %	43	9,31 %	265	57,36 %
31	7,49 %	98	23,67 %	24	5,80 %	261	63,04 %
75	12,78 %	105	17,89 %	77	13,12 %	330	56,22 %
41	7,69 %	75	14,07 %	35	6,57 %	382	71,67 %
26	5,57 %	58	12,42 %	39	8,35 %	344	73,66 %
61	10,30 %	75	12,67 %	52	8,78 %	404	68,24 %
31	6,98 %	84	18,92 %	39	8,78 %	290	65,32 %
1 008	9,63 %	1 724	16,47 %	952	9,09 %	6 784	64,81 %

SCRUTIN DU DIMANCHE 23 MARS 2014

Retour en images sur une journée d'élection



VOS ÉLUS

LISTE CHARENTON DEMAIN

Une équipe au service de tous les Charentonnais



“L’équipe Charenton Demain, votre équipe municipale, se compose de personnes ayant déjà l’expérience de la gestion publique, mais elle s’est ouverte aussi à de nouveaux talents apportant un enthousiasme, un oeil neuf et une envie de faire avancer Charenton. Ces nouveaux venus enrichiront par leurs idées l’action de notre municipalité.

Vous pouvez compter sur les 30 personnes qui se sont engagées à mes côtés pour former une équipe soucieuse de l’écoute, du dialogue, de la proximité et de la défense de la ville.

Merci pour votre confiance”.

Jean-Marie Brétilon
Maire de Charenton-le-Pont



CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Premier temps fort de la mandature

On l'oublie parfois, mais les élections municipales ne permettent pas aux électeurs d'élire instantanément le maire de leur commune. En effet, à l'issue du scrutin, seule la répartition des sièges occupés au sein du Conseil municipal par les différentes listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés est officialisée.

Aussi, faut-il attendre le conseil municipal d'installation pour que soient élus en son sein le Maire et les maires adjoints. A Charenton, ce premier temps fort du nouveau mandat s'est déroulé le samedi 29 mars à l'Espace Toffoli.



Comme de très nombreux Charentonnais, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, avaient tenu à assister à ce conseil municipal d'installation.



Les groupes "Charenton Demain" et "Charenton Avant Tout" ont proposé leurs candidats respectifs au poste de Maire : Jean-Marie Brétilion pour les uns et Gilles-Maurice Bellaïche pour les autres.



A l'issue du vote des conseillers municipaux et du dépouillement, Jean-Marie Brétilion a été élu Maire avec 32 voix sur 35 en sa faveur.



Ce 1^{er} Conseil municipal s'est achevé avec l'élection des 9 Maires-adjoints.



LA MAJORITÉ MUNICIPALE ÉLUE SUR LA LISTE "CHARENTON DEMAIN"



Jean-Marie BRÉTILLON
Maire



Hervé GICQUEL
Maire-Adjoint
chargé des finances, des ressources humaines
et de l'administration générale



Marie-Hélène MAGNE
Maire-Adjoint
chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire



Patrick SÉGALAT
Maire-Adjoint
chargé de l'économie, de l'emploi, des relations
avec les grandes entreprises et du soutien
juridique et administratif aux associations



Chantal LEHOUT-POSMAINTIER
Maire-Adjoint
chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret



Benoît GAILHAC
Maire-Adjoint
chargé des sports



Valérie FRUAUT
Maire-Adjoint
chargé des activités
et événements culturels



Jean-Pierre CRON
Maire-Adjoint
chargé des travaux, de la voirie, des espaces
verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité



Caroline CAMPOS
Maire-Adjoint
chargé de la petite enfance
et de l'aménagement urbain



Pascal TURANO
Maire-Adjoint
chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public



Pierre MIROUDOT
Conseiller municipal délégué
Président de la Commission d'Appel d'offres,
chargé des DSP (délégations de service public)
et de la commande publique



Michel VAN DEN AKKER
Conseiller municipal délégué
chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée



Jean-Marc BOCCARA
Conseiller municipal délégué
chargé des animations de la ville



Sylvain DROUVILLÉ
Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social



Clotilde CERTIN
Conseillère municipale déléguée
chargée de la jeunesse



Valérie LYET
Conseillère municipale déléguée
chargée des affaires civiles



André ROURE
Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville



Nicole MENO
Conseillère municipale



Isabelle OBENANS
Conseillère municipale



Jean-Manuel FAINTUCH
Conseiller municipal



Véronique GONNET
Conseillère municipale



Adra EL HARTI
Conseillère municipale



Florence MEUNIER
Conseillère municipale



Joël MAZURE
Conseiller municipal



Rachel GRUBER
Conseillère municipale



Delphine HERBERT
Conseillère municipale



Stéphane CARREL
Conseiller municipal



Gabriela KADOUCH
Conseillère municipale



Fabien BENOIT
Conseiller municipal



Samira MOLINA
Conseillère municipale



Liste "Charenton Avant Tout"

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
Conseiller municipal



Liste "Charenton Avant Tout"

Alison UDDIN
Conseillère municipale



Liste "Charenton Avant Tout"

Loïc RAMBAUD
Liste "Charenton Avant Tout"



Liste "Charenton, l'humain et l'écologie"

Émilie BERTRAND
Conseillère municipale



Liste "Charenton Ambition"

Chantal GRATIET
Conseillère municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Un lieu de débats et de réflexion

Après le Maire et ses adjoints, le Conseil municipal a été invité, le 5 avril dernier, à élire les membres des différentes commissions municipales. Ces organes sont destinés à échanger, étudier et discuter les points qui seront à l'ordre du jour du conseil municipal. Ces commissions sont constituées, en règle générale, pour la durée du mandat municipal mais peuvent aussi être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions mais le Conseil municipal reste le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Membres des différentes commissions

Commission municipale Finances, Administration Générale et Moyens Généraux :

Hervé Gicquel, Patrick Ségalat,
Pierre Miroudot, Jean-Marc Boccara,
Valérie Lyet, Jean-Manuel Faintuch,
Joël Mazure, Delphine Herbert,
Gabriela Kadouch, Fabien Benoit,
Gilles-Maurice Bellaïche, Chantal Gratiet

Commission municipale Vie Scolaire-Périscolaire, Famille, Solidarité :

Marie-Hélène Magne, Chantal Lehout,
Caroline Campos, Michel Van den Akker,
Sylvain Drouvillé, Clotilde Certin,
Isabelle Obenans, Véronique Gonnet,
Adra El Harti, Stéphane Carrel,
Alison Uddin, Emilie Bertrand

Commission municipale Patrimoine et Aménagement Durable du Territoire :

Jean-Pierre Cron, Caroline Campos, Pascal Turano,
Pierre Miroudot, Michel Van den Akker, André Roure,
Nicole Menou, Florence Meunier, Samira Molina,
Gilles-Maurice Bellaïche, Loïc Rambaud,
Emilie Bertrand, Chantal Gratiet

Commission municipale Vie Culturelle, Animation, Sports :

Benoît Gailhac, Valérie Fruaut,
Jean-Marc Boccara, Clotilde Certin,
André Roure, Nicole Menou,
Isabelle Obenans, Rachel Gruber,
Adra El Harti, Alison Uddin, Loïc Rambaud

Commission municipale d'Appel d'Offres :

Président : Pierre Miroudot
Membres titulaires : Jean-Pierre Cron,
Florence Meunier, Delphine Herbert,
Samira Molina, André Roure

Membres suppléants : Jean-Marc Boccara,
Nicole Menou, Marie-Hélène Magne,
Benoît Gailhac, Chantal Lehout

Commission municipale d'examen des offres, dite Commission "loi Sapin", en vue de la délégation d'un service public :

Membres titulaires : Jean-Pierre Cron,
Florence Meunier, Delphine Herbert,
Samira Molina, Alison Uddin

Membres suppléants : Jean-Marc Boccara,
Nicole Menou, Marie-Hélène Magne,
Patrick Ségalat, Gilles-Maurice Bellaïche

Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Michel Van den Akker, Sylvain Drouvillé,
Chantal Lehout, Isabelle Obenans,
Alison Uddin

5 membres issus des associations
viendront prochainement compléter
le Conseil d'administration.

Représentants de la Ville au sein des Syndicats Intercommunaux

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) :

Titulaire : André Roure
Suppléant : Isabelle Obenans

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) :

Titulaire : Fabien Benoit
Suppléant : Benoît Gailhac

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) :

Titulaire : André Roure
Suppléant : Florence Meunier

Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) :

Titulaire : Valérie Lyet
Suppléant : Chantal Lehout

Syndicat Intercommunal de la Fontaine Saint-Martin à Valenton :

Titulaire : Jean-Marie Brétilon
Suppléant : Chantal Lehout

Représentants de la Ville au sein de Conseils d'Administration

S.A.E.R.P.
SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT
DE LA REGION PARISIENNE
Gabriela Kadouch

CES La Cerisaie
Stéphane Carrel, Clotilde Certin
Marie-Hélène Magne

Lycée Robert Schuman
Rachel Gruber, Clotilde Certin
Marie-Hélène Magne

OGEC Notre Dame des Missions
Delphine Herbert

ZOOM SUR ...

Les priorités du mandat

Au cours de la campagne, Jean-Marie Brétilon et la liste Charenton Demain ont présenté aux Charentonnais les 120 propositions qui seront la base de leur projet pour les six prochaines années.

Retrouvez ici les dossiers phares et les priorités de ce nouveau mandat qui permettront à Charenton de conserver tout son charme et son attractivité.



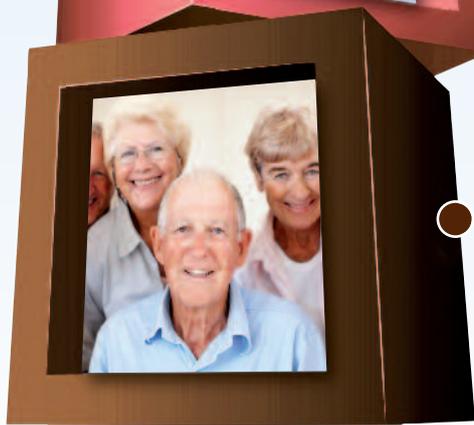
Vie associative

Un soutien accru à la vie associative (notamment administratif, juridique et matériel)



Finances et fiscalité

Le maintien de taux de fiscalité modérés (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation des entreprises)



Seniors

L'ouverture d'une maison médicalisée de 72 lits habilitée à l'aide sociale dont une partie réservée aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer où l'accueil des aidants sera privilégié

Logement

Le maintien de notre taux de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU (25%) grâce à la construction de nouveaux logements sociaux, notamment sur le secteur quai des Carrières - rue du Pont

Solidarité

Des moyens supplémentaires pour aider les plus fragiles et les plus démunis

Entreprises et emploi

L'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois en accompagnant les différents projets sur le territoire (locaux disponibles, démarches, partenariat,...)

Commerces

Redoubler d'efforts et d'initiatives pour favoriser un commerce dynamique, diversifié et de proximité, élément essentiel de la qualité de vie dans une commune.

Propreté

Lutter farouchement contre toutes les nuisances présentes sur notre territoire.

Transports, circulation

Des bus plus fréquents avec une meilleure desserte de notre ville (extension de la ligne 109 vers Liberté,...) et l'amélioration du service rendu à la population (confort, ponctualité, fréquence).

Environnement

Un combat permanent pour obtenir de l'État et de la Région les financements nécessaires afin de réaliser les protections phoniques tout le long de l'A4, quais des Carrières et de Bercy

Urbanisme

La mise en œuvre d'un projet de réaménagement urbain du quartier rue du Pont-quai des Carrières

Sécurité

La sécurité des Charentonnais partout, pour tous et tout le temps !

Petite enfance

La réalisation d'un relais des assistantes maternelles (RAM) à Charenton et le réaménagement et l'extension du multi-accueil rue de Paris.

Éducation

La construction d'une nouvelle école élémentaire de 8 classes rue Anatole France, rendue nécessaire au vu de l'évolution des effectifs de nos écoles

Jeunesse

La mise en place d'une structure de médiation-prévention en direction des jeunes en difficulté

Sports et animations

La reconstruction de 2 courts de tennis, l'aménagement du square Jean Mermoz et la mise en place d'un plan de restructuration complète de la piscine Téliemaco-Gouin





INTERVIEW

Un 3^e mandat pour Jean-Marie Brétilion !

Réélu dès le 1^{er} tour Maire de Charenton-le-Pont avec 64,81% des voix, Jean-Marie Brétilion entame donc son 3^e mandat après 2001 et 2008. L'occasion de faire un point avec un Maire heureux !

Charenton Magazine : Monsieur le Maire, quels sentiments vous habitent avant d'entamer votre 3^e mandat à la tête de la ville de Charenton ?

Jean-Marie Brétilion : Ils sont nombreux. C'est un mélange d'honneur, de fierté, de devoir accompli et de lourde responsabilité. Après une campagne électorale longue et difficile, être élu avec un tel pourcentage est la preuve de la confiance que les Charentonnais ont bien voulu témoigner à la liste Charenton Demain. Nous avons d'ailleurs réalisé "le grand chelem" puisque nous sommes arrivés en tête dans chacun des 20 bureaux de vote que compte la commune.

Je n'ai jamais obtenu un score aussi important au 1^{er} tour d'une élection et notre liste compte 30 sièges. C'est dire combien le vote des Charentonnais en faveur de notre liste a été massif.

Charenton Magazine : Le contexte national semble avoir pesé lourdement !

Jean-Marie Brétilion : Sûrement. Il est évident qu'en 2012, François Hollande a été élu sur un mensonge : tout était de la faute de son prédécesseur, Nicolas Sarkozy. Les socialistes ont dû admettre qu'il y avait une crise économique et financière dont Nicolas Sarkozy avait su, lui, en atténuer les effets.

La promesse de l'inversion de la courbe du chômage n'a évidemment pas été tenue. Le matraquage fiscal des Français, notamment des classes moyennes et des retraités, a exaspéré nos concitoyens.

La réforme des rythmes scolaires ne passe pas, ni auprès des enseignants, ni auprès des parents. Les réformes de société, dont l'urgence ne semblait pas évidente, n'ont réussi qu'à diviser les Français.

Un gouvernement pléthorique manquant d'expérience et les affaires privées du Président de la République ont fini de décrédibiliser cette gestion socialiste que les Français ont sanctionnée lors des élections municipales.

Charenton Magazine : Comment expliquer une aussi lourde défaite de la gauche ?

Jean-Marie Brétilion : Par les promesses non tenues du Président de la République et de son gouvernement.

Il n'est pas une classe sociale qui n'ait été touchée négativement par l'action gouvernementale. Il est d'usage que l'on enregistre un mouvement inverse lors des élections intermédiaires. La droite et le centre avaient dû aussi en faire les frais en son temps. Mais cette fois-ci, c'est une défaite sans précédent sous la V^e République. Des villes historiquement à gauche ont basculé à droite.

C'est le signe d'une désaffection complète de l'électorat vis-à-vis des socialistes. Je ne suis pas certain que le changement de gouvernement inverse cette tendance. Ce ne sont pas les hommes qu'il faut changer, mais la politique menée qui conduit notre pays au désastre.

Charenton Magazine : Pourtant, les élections municipales sont des élections locales ?

Jean-Marie Brétilion : Effectivement, la proximité prévaut. Les Maires, dont l'action a été reconnue par leurs concitoyens, ont été réélus. Ainsi, à Charenton, nous avons pu nous prévaloir d'un bilan réussi entre 2008 et 2014. Notre gestion de la ville a été récompensée.

Les Charentonnais savent par exemple que nous ne sommes pas des adeptes des hausses d'impôt ou de l'emprunt. Nous gérons la ville en bon père de famille comme un particulier gère son compte en banque.

Nous ne dépensons pas plus que ce que nous percevons et nous nous attachons à préserver localement le pouvoir d'achat des Charentonnais qui a été si durement maltraité par le gouvernement socialiste.



Charenton Magazine : Un mot sur les autres listes...

Jean-Marie Brétilion : Que dire de notre immuable adversaire socialiste, Gilles-Maurice Bellaïche ! La mauvaise foi, l'outrance, le dénigrement permanent ne font pas une campagne électorale. Il n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour distribuer depuis un an des documents luxueux ou écrire des courriers à diverses catégories de Charentonnais. Cette façon d'aller sonner chez les gens et de faire du porte-à-porte indispose nos concitoyens. M. Bellaïche n'est plus crédible. Même ses amis politiques s'en éloignent.

J'aurai une autre approche du Front de gauche et des écologistes qui ont donc fait liste à part et qui défendent leurs valeurs. Ce ne sont évidemment pas les miennes mais il y a un respect dans le débat démocratique. Je l'ai d'ailleurs indiqué durant la campagne électorale. Avec le Front de gauche, nos opinions convergent sur la Métropole du Grand Paris qui nous paraît être un monstre technocratique. Avec les écologistes, nous avons les mêmes préoccupations pour notre environnement et pour le devenir de la planète.

Enfin, la liste Charenton ambition est une aventure personnelle d'une dissidente qui n'ayant pas trouvé place sur notre propre liste est allée chercher 34 noms pour se faire élire toute seule. Je n'en dirai pas davantage !





Charenton Magazine : Que vous inspirent les résultats en Ile-de-France ?

Jean-Marie Brétilion : D'abord un mot sur notre 8^e circonscription où tous les Maires ont été réélus brillamment au 1^{er} tour. Olivier Dosne à Joinville, Michel Herbillon à Maisons-Alfort et a fortiori Christian Cambon à Saint-Maurice ont été reconduits sans coup férir, preuve là encore d'une action appréciée par leurs concitoyens. Je leur adresse à nouveau toutes mes félicitations.

Plus généralement, dans le Val-de-Marne, des villes ont basculé comme Limeil-Brévannes, Villejuif ou l'Hay-les-Roses. C'est le signe d'une recomposition du département qui pourrait se confirmer lors des prochaines élections départementales en 2015.

Enfin, et c'est le paradoxe de ces élections, la Métropole du Grand Paris, que la gauche comptait bien prendre en main afin de monopoliser, avec la Région, son emprise sur l'Ile-de-France, risque fort d'être, in fine, dirigée par la droite républicaine et le centre.

Cet ajout au millefeuille territorial reste, à mes yeux, incompréhensible. Les Maires seraient dessaisis de leurs principales compétences dans les domaines de l'urbanisme ou du logement.

Ce n'est pas tolérable et je crois que nous avons maintenant les moyens, par la légitimité que nous avons reçue de nos concitoyens, de dénoncer ce recul de la décentralisation.

Charenton Magazine : Quel est le devenir de la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice ?

Jean-Marie Brétilion : Il y a 10 ans exactement, nous avons pris le parti avec la ville de Saint-Maurice de proposer de façon progressive des services mutualisés aux habitants de nos deux communes. Tout ce travail, dont certains trouvaient qu'il était trop lent, mais que je qualifierai plutôt de minutieux, risque donc d'être détruit par ceux-là même qui voulaient accélérer le processus communautaire. C'est un paradoxe auquel j'ai du mal à me résoudre. La dissolution de notre Communauté de communes au profit de la Métropole du Grand Paris me paraît contraire aux intérêts de nos concitoyens.

Charenton Magazine : Revenons à Charenton. Quelles vont être vos priorités pour les prochaines années ?

Jean-Marie Brétilion : J'ai pris 120 engagements devant les Charentonnais pour la durée du mandat entre 2014 et 2020. Ces engagements seront respectés. Le premier d'entre eux, je l'ai dit mais il est toujours bon de le répéter, c'est le maintien de la stabilité fiscale. Comment croire un gouvernement qui n'a eu de cesse d'augmenter les impôts depuis 18 mois et qui maintenant nous annonce une baisse ? C'est incohérent. Nous, nous avons toujours privilégié une gestion rigoureuse. Cela signifie le maintien de taux de fiscalité modérés. Le taux de notre taxe d'habitation est le plus faible du département et j'entends bien qu'il le reste.

D'ici quelques semaines ouvrira notre maison médicalisée habilitée à l'aide sociale qui répond à un besoin dans notre commune. C'est la moindre des choses que d'offrir à nos aînés un établissement accessible à tous les revenus et à leurs familles une proximité essentielle lorsque l'on doit surmonter des situations de santé difficiles.

J'entends bien également relancer le projet de nouvelle école élémentaire et de parking public sur le secteur Gravelle-Jean Jaurès. Bloqué par des recours abusifs, ce projet doit maintenant démarrer dans l'intérêt même de nos enfants.

Dans le domaine de la petite enfance, je vais m'attacher à la création d'un relais d'assistantes maternelles.

Le projet de requalification urbaine des immeubles de la rue du Pont et du quai des Carrières est également en phase d'étude avancée.

Les projets ne manquent pas. Nous sommes déjà au travail.

Charenton Magazine : En conclusion, que souhaitez-vous dire aux Charentonnais ?

Jean-Marie Brétilion : En dehors des grands projets que je viens d'évoquer, il y a le quotidien que nous aimons : une ville propre, une ville sûre, une ville préservée. Tout ce qui fait le bien vivre de notre commune comme le fleurissement, un urbanisme maîtrisé, des commerces attractifs, un marché convivial, tout cela sera consolidé.

C'est le message que nous ont délivré les électeurs à l'occasion de ces élections municipales. Ils aiment leur ville comme nous l'aimons. Cette proximité, ce lien, ce côté ville de province de Charenton, nous y sommes attachés.

Cela peut paraître un lieu commun : je suis le Maire de tous les Charentonnais, y compris de ceux qui n'ont pas voté pour moi. A mes yeux, seul l'intérêt général et le bien-être de mes concitoyens comptent.

Les Charentonnais nous ont fait confiance une fois de plus. Avec l'équipe qui m'accompagne, nous nous montrerons dignes du soutien qu'ils nous ont accordé.

"CHARENTON DEMAIN"

23 ET 30 MARS : UN CAMOUFLET POUR LE PARTI SOCIALISTE !

C'est bien plus qu'une simple sanction que les Français ont infligé au gouvernement socialiste et au Président de la République ! Moins de 2 ans seulement après l'arrivée de François Hollande aux affaires, l'heure est au désenchantement, à la déception et à la colère. Cela s'est traduit dans les urnes par une défaite historique comme jamais un pouvoir en place n'en avait connu sous la V^e République.

Imaginez : des bastions comme Limoges (à gauche depuis 1912), Niort, Angers, Belfort, Charleville-Mézières, Saint-Etienne, Roubaix et en région parisienne Bobigny, Le Blanc Mesnil ou Villepinte ont été conquis par la droite républicaine et le centre ! Le seul miracle s'est produit à ... Lourdes, ville passée à gauche.

Il en a été de même à Charenton où les socialistes charentonnais ont subi une très sévère défaite. Il est vrai que leurs alliés traditionnels que sont le Front de gauche, les communistes et les écologistes ont préféré conduire leur propre liste.

A cela sans doute une explication : la difficulté de cohabiter avec M. Bellaïche, chef de file du PS charentonnais. La campagne de dénigrement et d'opposition systématique menée par ce dernier n'a pas eu les effets qu'il escomptait.

On peut être dans l'opposition, mais savoir faire preuve de temps à autre d'un esprit constructif. Or, rien ne trouve grâce à ses yeux à Charenton. Les électeurs l'ont sanctionné.

L'équipe Charenton Demain a donc été reconduite avec 64,81% des suffrages exprimés malgré la présence de 4 listes. C'est un score dont nous nous réjouissons et qui conforte notre action. Nous exprimons notre profonde gratitude aux 6 784 personnes qui ont voté pour notre liste. Nous disons aux autres que notre gouvernance s'exercera toujours dans l'intérêt général et que le Maire sera celui de tous les Charentonnais sans exclusive.

La légitimité que les Charentonnais nous ont donnée va nous permettre de mieux faire entendre notre voix. Notre équipe est unie et enthousiaste. Elle entend se mettre au travail pour que Charenton demeure cette ville du bien vivre, attractive, humaine, solidaire et à l'environnement préservé.

Chers amis Charentonnais, c'est un honneur et une fierté que d'être ainsi réélus.

MERCI !

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

Pour cette première tribune, nous tenons d'abord à remercier les 1 724 Charentonnais(es) qui ont apporté leurs voix à la liste "Charenton Avant Tout" lors de l'élection municipale et qui ont fait confiance à notre projet. Au cours de ce mandat, nous serons une force de proposition constructive et combative. Nous n'accepterons aucune dérive et veillerons à défendre en permanence les intérêts de notre ville et de l'ensemble de ses habitants ! Notre engagement sera total pour représenter les Charentonnais(es) qui pensent que notre ville doit mieux se mettre au service de ses habitants et assurer les investissements d'avenir nécessaires, sans que cela ne soit conditionné au bon vouloir de promoteurs privés. Nous tenons à féliciter le maire sortant pour sa réélection et espérons qu'il honorera jusqu'à son terme le mandat qui vient de lui être confié. Enfin, nous souhaitons que le Conseil municipal soit un lieu où puissent se tenir des débats constructifs, que les propositions des différents groupes politiques soient discutées sans dogmatisme et dans la seule recherche de l'intérêt des Charentonnais(es). Malheureusement, lors de ses premières déclarations, M. Brétillon a continué à stigmatiser ses opposants, refusant ainsi de prendre la hauteur de vue qui aurait pu faire de lui le maire de tou(te)s les Charentonnais(es).



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller régional, Alison
UDDIN et Loïc RAMBAUD,
élus du groupe
"Charenton avant tout".

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" POUR UNE POLITIQUE DE L'HUMAIN

Merci aux 1 008 citoyens charentonnais (9,6 %) qui ont voté pour notre liste d'opposition "Pour Charenton, l'humain et l'écologie !". Mais une nouvelle fois, près d'un Charentonnais sur deux ne s'est pas rendu aux urnes. Injuste et inefficace, la politique du gouvernement nourrit le découragement. Pour enrayer cette spirale mortifère, il faut en premier lieu refuser l'austérité imposée par l'Union européenne et les libéraux, façon UMP. Avec les associations et les citoyens de Charenton qui le veulent, nous relayerons ici les luttes nationales et les combats locaux pour l'écologie et l'égalité.

Votre conseillère : pourcharenton@laposte.net
Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr/>
Front de gauche : frontgauchecharentonstmaurice@gmail.com
EE-LV: <http://www.eelv-a-charenton.fr/>



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

RESPECT, MESURE, CONSTRUCTION ET FORCE DE CONVICTION.

Mes 1^{er} mots s'adressent aux 952 charentonnais qui ont voté pour ces valeurs portées par Charenton Ambition. Aujourd'hui, une ville s'apprécie par son dynamisme, son attractivité, l'attention qu'elle prête à chacun de ses habitants et sa capacité à relever les défis du 21^{ème} siècle. Gérer une ville, c'est préparer son avenir en anticipant la pression fiscale, être à l'écoute des nouveaux besoins de sa population, accompagner les mutations en prêtant une attention toute particulière au cadre de vie sans oublier les valeurs qui l'ont fondée. Ces valeurs nous les porterons au plus haut dans chacun des projets de notre belle ville pendant ces 6 années dans le respect de l'environnement et de l'aménagement sans laisser Paris nous imposer ses volontés.

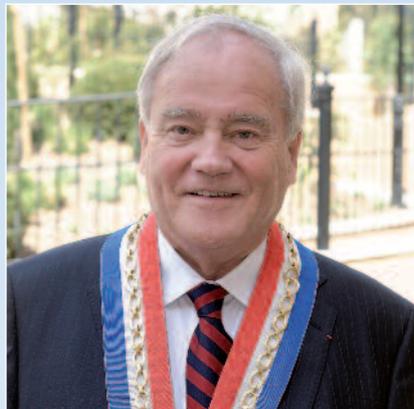
LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le bureau

Jean-Marie BRÉTILLON



Président
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Général du Val-de-Marne



Christian CAMBON
1^{er} Vice-Président
Maire de Saint-Maurice
Sénateur du Val-de-Marne



Hervé GICQUEL
2^e Vice-Président
Administration générale et Finances



Alain GUETROT
3^e Vice-Président
Environnement, Voirie,
Transport et Aménagement de l'espace



Delphine HERBERT
4^e Vice-Présidente
Ressources humaines



Fabrice MORENON
5^e Vice-Président
Coopération intercommunale



Marie-Béatrice BERTRAND
6^e Vice-Présidente
Commerce, Artisanat et Marchés aux comestibles

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les autres membres du bureau



Valérie FRUAUT

Gestion et exploitation des équipements culturels et événementiels intercommunaux sur le territoire de Charenton-le-Pont



Françoise NOLOT

Gestion et exploitation des équipements culturels et événementiels intercommunaux sur le territoire de Saint-Maurice



Patrick SÉGALAT

Economie et Emploi

Les délégués titulaires



Krystina BÉHÊTRE



Christiane VERDIER-PETIT



Guy CHIAMBARETTO



Pascale CHENNE



Pierre MIROUDOT



Pascal TURANO



Philippe BOURDAJAUD



Igor SEMO



Valérie LYET



Marie-Hélène MAGNE



Gabriela KADOUCH



Gilles-Maurice BELLAÏCHE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Charenton et Saint-Maurice plus unis que jamais !

A l'instar du Conseil municipal, le Conseil communautaire s'est réuni le 8 avril dernier à Charenton pour élire son président, ses vice-présidents et les membres des différentes commissions.



Délégués au sein des différentes commissions

- **Commission d'appel d'offres**

Titulaires : Hervé Gicquel, Marie-Béatrice Bertrand, Pierre Miroudot, Valérie Lyet, Christine Verdier-Petit
Suppléants : Delphine Herbert, Guy Chiambaretto, Philippe Bourdajaud, Patrick Ségalat, Gabriela Kadouch

- **Commission de délégation de service public**

Titulaires : Hervé Gicquel, Marie-Béatrice Bertrand, Pierre Miroudot, Valérie Lyet, Christine Verdier-Petit
Suppléants : Delphine Herbert, Guy Chiambaretto, Philippe Bourdajaud, Patrick Ségalat, Gabriela Kadouch

- **Commission Administration Générale, Finances, Ressources Humaines, Gestion des équipements culturels et archives, et événementiels intercommunaux**

Hervé Gicquel, Igor Semo, Delphine Herbert, Guy Chiambaretto, Krystina Béhêtre, Marie-Hélène Magne, Pierre Miroudot, Valérie Fruaut, Françoise Nolot, Gilles-Maurice Bellaïche

- **Commission Aménagement de l'Espace, Environnement, Transports et Voirie d'Intérêt Communautaire, Développement Economique, Marchés aux comestibles**

Alain Guétrot, Patrick Ségalat, Fabrice Morenon, Christiane Verdier-Petit, Pascal Turano, Marie-Béatrice Bertrand, Gabriela Kadouch, Pascale Chenne, Valérie Lyet, Gilles-Maurice Bellaïche

Représentants de la Communauté de communes au sein de diverses structures

- **Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM)**

Titulaires : Alain Guétrot, Jean-Marie Brétilon
Suppléants : Christian Cambon, Delphine Herbert

- **Conseil d'administration de la "Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton le Pont - Saint Maurice et Saint-Maur-des-Fossés"**

Patrick Ségalat, Pascale Chenne, Christiane Verdier-Petit, Pascal Turano



- **Plate Forme d'Initiative Locale "Est Val-de-Marne Initiative"**

Patrick Ségalat

- **Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'Emploi**

Patrick Ségalat, Pascale Chenne

- **Conseil de surveillance des "Hôpitaux de Saint-Maurice"**

Krystina Behêtre, Marie-Béatrice Bertrand

- **Syndicat mixte Marne Vive**

Titulaire : Alain Guétrot

Suppléant : Gabriela Kadouch

- **Syndicat "Autolib Métropole"**

Titulaires : Alain Guétrot, Pascal Turano

Suppléants : Fabrice Morenon, Hervé Gicquel

- **Association BRUITPARIF**

Titulaire : Fabrice Morenon

Suppléant : Delphine Herbert

- **Commission paritaire des marchés d'approvisionnement**

Marie-Béatrice Bertrand, Patrick Ségalat, Valérie Lyet, Philippe Bourdajaud, Gabriela Kadouch

5 membres issus de l'association de commerçants ainsi qu'un représentant du délégataire viendront prochainement compléter cette commission.

- **Syndicat mixte ouvert de l'ACTEP**

Titulaire : Fabrice Morenon

Suppléant : Hervé Gicquel

69^{ème} anniversaire
de la victoire du



MAI
1945



JEUDI 8 MAI 2014

11h : Défilé - Hôtel de Ville de Charenton

11h30 : Cérémonie au monument aux morts de Charenton

